

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

30 septembre 2016

EGALITÉ RÉELLE OUTRE-MER - (N° 4064)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 44

présenté par

Mme Maréchal-Le Pen et M. Collard

-----

**ARTICLE PREMIER**

À l'alinéa 7, substituer aux mots :

« à leur rayonnement national et international »

les mots :

« au rayonnement de la nation ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel visant à déterminer avec clarté le rôle de chaque collectivité : contribuer au rayonnement de la France à travers le monde. Les collectivités, y compris celles d'outre-mer ne sont pas des nations. Toute ambiguïté rédactionnelle doit être écarté.